

3113

TRAIT D'UNION NORD SUD
(TU)
503 RUE A.S.M.PARSINE
Villa N° 46 Saint Louis du Sénégal
Tel : 961.97.86 - 634 - 65 - 57 mail : xippi2001@yahoo.fr

**DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU SENEGAL,
LECONS APPRISES ET PERSPECTIVES DE FORMULATION D'UNE
APPROCHE GLOBALE DE DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF.**

ETAPE 2

**LE DEVELOPPEMENT LOCAL , CLARIFICATION DES NOTIONS
DE BASE ET DETERMINATION DES ENJEUX**

PREAMBULE.....	3
I. LE CADRE DE LA MISSION	3
1.1 Contexte et justification de l'étude.....	3
1.2 objectifs de l'étude	6
1.3 Les résultats attendus	6
1.4 méthodologie de l'étude	7
II. LE DEVELOPPEMENT LCOAL : CLARIFICATION DES NOTIONS DE BASE ET DETERMINATION DES ENJEUX	8
2.1 De la gestion des terroirs au développement local	8
2.2 A la base des définitions du développement local : une approche globale et pragmatique.....	9
2.3 Dans le domaine des politiques urbaines, le thème du développement local prend aussi une place de plus en plus importante.....	10
2.3.1 De la prise de conscience de l'urbanisation rapide au développement local urbain	10
2.3.2 Un noyau de concepts commun au milieu rural et urbain	10
2.4 la dimension sociale du développement local : une approche du développement qui se démarque du modèle exclusivement marchand.....	11
FICHE 1 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL : UNE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES.....	13
FICHE 2 : LE PROJET TERRITORIAL COMME DU DEVELOPPEMENT LOCAL (A INSERER)	14
III. UN CONCEPT QUI DEMEURE POLYMORPHE MALGRES LES EFFEORTS DE CLARIFICATION.....	14
3.1 De quelques modèles de développement local	14
3.1.1. Modèle économique et modèle social	14
3.1.2 Modèle normatif et modèle empirique de développement local	14
FICHE 3 : LES PRINCIPALES DIMENSIONS D'UN MODELE NOMATIF DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	15
3.1.3 Le modèle empirique	16
3.2 Eléments constitutifs d'une dynamique de développement local.....	16
FICHE 4 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL :UNE DYNAMIQUE	17
3.3 Dans la notion de développement local apparaît aussi l'idée de stratégie spécifique	18
FICHE 5 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL UNE STRATEGIE SPECIFIQUE	19
FICHE 6 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL :UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION.....	20
3.3.1 les principes	21
3.3.2 Les caractéristiques	21
FICHE7 : LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL..	22
IV. LA DECENTRALISATION : UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT LOCAL	23
4.1 la position des acteurs.....	23
FICHE 10 : DECENTRALISATION OUTIL D'IMPULSION DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	24
4.2 La décentralisation octroie de nouvelles compétences aux collectivités locales mobilisables pour le développement local	25
FICHE 10 : DEMOCRATISATION –DECENTRALISATION – DEVELOPPEMENT LOCAL	26
ANNEXE : FONDS DOCUMENTAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	27

PREAMBULE

Pour rappel, l'étape I du processus porte sur les leçons apprises : l'appui budgétaire

I. LE CADRE DE LA MISSION

1.1 Contexte et justification de l'étude

A travers les lois 96-06 et 96-07 de mars 1996 portant respectivement code des collectivités locales et le transfert des compétences, l'Etat du Sénégal s'est résolument engagé dans une dynamique irréversible de parachèvement de sa politique de décentralisation. Elle s'est traduite par l'érection de la région en collectivité locale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière au même titre que les communes et des communautés rurales. Si certains pays se sont engagés de manière aussi déterminés dans un aussi profond processus d'approfondissement de leur politique de décentralisation c'est parce qu'elle participe ainsi à la mise en place des jalons nécessaires à la réalisation des préalables d'un développement durable. Par ailleurs la décentralisation est identifiée par le PNUD au travers de son expérience pertinente en la matière comme l'une des (7) réponses potentielles aux défis du développement humain durable pour l'élimination de la pauvreté. En effet la décentralisation est un processus graduel qui doit élargir les possibilités de participation en conférant plus de pouvoir et de ressources aux centres de décision locaux. Dans un contexte où existe une tradition fragile de participation des citoyens, la décentralisation est une première étape pour créer des possibilités régulières et prévisibles d'interaction entre le citoyen et l'Etat.

La certitude selon laquelle la réduction de la pauvreté sera plus probable si les destinataires des interventions, les pauvres, sont autorisés et habilités à participer effectivement à la mise en œuvre de ces interventions reste la principale hypothèse de travail. En effet l'existence d'un environnement propice à la participation de tous contribue grandement au succès des efforts d'élimination de la pauvreté.

Sur la base de cette nouvelle philosophie relative à la nécessaire responsabilisation des populations comme approche du développement, l'Etat du Sénégal à travers la loi 96-07 a transféré aux collectivités locales neuf (09) domaine de compétence particulière que sont :

1. La gestion du domaine,
2. L'environnement et gestion des ressources naturelles,
3. La santé, population et action sociale,
4. La jeunesse, sports et loisirs,
5. La culture,
6. L'éducation, alphabétisation, promotion des langues nationales et de la formation professionnelle,
7. La planification,
8. L'aménagement du territoire
9. L'urbanisme et habitat.

Ce transfert de compétence de l'autorité centrale aux gouvernements locaux au Centre opérationnel offre plus d'efficacité aux programmes de lutte contre la pauvreté dans la mesure où il permet une meilleure identification et un meilleur classement des besoins et priorités locales. Cette approche novatrice a pour principaux avantages une définition plus pertinente des orientations et perspectives de

développement local d'une part et un grand plus impact des programmes de développement d'autre part.

Cette ferme volonté de l'Etat de parachever le processus de décentralisation souveraine avec l'érection de la régionalisation en collectivité et le renforcement des compétences par le principe de la libre administration vise essentiellement à :

- Engager, poursuivre et intensifier le processus de décentralisation et de s'assurer que le principe de subsidiarité serve de guide à l'allocation des responsabilités et des ressources aux différents niveaux
- Mettre en place un cadre institutionnel et légal d'exercice de la démocratie locale qui favorise une représentation démocratique réelle au niveau local en même temps reconnaître aux collectivités locales un rôle stratégique d'expression et de mobilisation des énergies et les ressources locales ;
- Accorder aux collectivités locales une autonomie constitutionnelle et légale, en relation avec le rôle fondamental dans la gestion des établissements humains et pour leur contribution à l'organisation du développement durable au niveau local.
- Favoriser l'émergence de cadres et institutions nécessaires à l'impulsion d'un processus de développement local complémentaire aux efforts de l'Etat et des autres intervenants.

C'est dans ce contexte de transfert de compétence et de responsabilités que le gouvernement du Sénégal a élaboré en 1999 la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD) qui définit le cadre opérationnel à la mise en œuvre de la stratégie de développement local basée sur, le recentrage du processus de développement local au niveau des populations et des collectivités locales et l'accompagnement du processus à la base ;

Cette volonté politique est concrétisée à partir de 2000 par l'émergence et la mise en œuvre de la nouvelle génération de projets de développement local et d'appui à la décentralisation. Cependant, force est de reconnaître que de très fortes diversités des approches d'appui à la décentralisation et au développement local existent.

Plusieurs modèles et approches ont vécu ou sont en cours d'exécution. Dès lors pour plus d'efficacité et de cohérence, les acteurs s'accordent sur la nécessité de leur harmonisation afin que toutes les interventions se fassent dans un cadre plus global qui favorise une prise en charge mieux articulée des différents besoins.

La mise en place du Programme National de Développement Local (PNDL) s'inscrit dans ce cadre pour porter les stratégies et politiques nationales en cours, en particulier celles relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté. Le Programme sera ainsi la réponse la plus appropriée pour assurer, de façon efficace, efficiente et durable, l'offre de services socio-économiques de base aux populations pauvres dans le cadre des politiques de décentralisation et de développement local.

Cependant la problématique des interventions en faveur des populations dépasse la nécessité de création d'un nouveau cadre institutionnel d'intervention. En effet il y'a une dimension fondamentale que nous devons appréhender qui est relative à la mise en évidence des acquis et limites des interventions mais aussi à une meilleure qualification de ces interventions en décentralisation ou développement local.

1. Pour assurer une meilleure pertinence de l'approche il serait judicieux de procéder à une analyse systématique des leçons apprises de toutes les expériences d'appui à la décentralisation et de développement local. Quels sont les acquis à conserver et les limites à reconsidérer ? En effet au moment où la plupart de ces projets sont sur le point de s'achever et que d'autres sont en gestation un tel exercice s'impose comme élément de méthodologie de la formulation de nouveaux programmes.
2. Par ailleurs au-delà des pratiques, il est important de revisiter les concepts pour plus de clarté dans les approches de décentralisation et de développement local. Le concept est galvaudé et les pratiques sont classées indifféremment en développement et décentralisation bien que les deux concepts soient loin de représenter la même réalité. Ainsi sur la base du contenu exact des concepts, les pratiques de chaque projet et programmes pourront être qualifiées ;
3. Procéder, sur la base des résultats de l'étude à une mise à niveau des agents chargés de la coordination et de la mise en œuvre des activités du PNDL.

La précision des concepts est d'autant plus utile que deux grands enjeux se dégagent dans les positions affichées par les différents acteurs à savoir :

- Une décentralisation perçue comme outil de la démocratie locale et
- La décentralisation comme un outil du développement local.

Pour autant, leur articulation harmonieuse n'est pas automatiquement garantie et les différents intervenants ne leur accordent pas la même priorité. En effet la décentralisation était toujours perçue par la plupart des bailleurs comme un élément de la bonne gouvernance. On s'appuie alors sur le principe de subsidiarité qui stipule qu'une décision pour être appliquée rapidement et efficacement, doit être prise par les institutions du niveau spatial directement concerné. Néanmoins force est de reconnaître que même si la décentralisation et le développement local ne relèvent pas de la même logique du fait que le premier relève de relations verticales et le deuxième de relations horizontales, la décentralisation participative permet d'articuler les deux logiques. A cet effet le développement local vise à recréer un espace structuré par des pôles (un territoire, des acteurs, un processus de mobilisation de ces acteurs, un processus de mobilisation de ces acteurs, un croisement ou une combinaison des logiques économiques, sociales et politiques, une articulation du local à son environnement) relativement autonomes et capable de négocier avec l'extérieur.

Au Sénégal l'absence d'une articulation systématique dans un même programme entre des deux approches que sont le développement local et la décentralisation a réduit très fortement l'impact des programmes. En d'autres termes pour qu'une synergie positive puisse s'effectuer entre décentralisation

et développement, il faudra que les collectivités locales disposent effectivement de moyens financiers et surtout humains pour jouer un rôle en faveur du développement durable.

Dans ce cadre, l'AFDS souhaite commanditer une étude sur :

- Les fondements théoriques et la pratique de la décentralisation et du développement local au Sénégal dans le but de procéder à une mise à niveau de l'ensemble des acteurs du programme dans une perspective de réadaptation de la stratégie d'intervention en fonction des exigences du PNDL ;
- Une revue des expériences en matière de décentralisation et développement local par une mise en évidence des leçons apprises et propositions alternatives dans la perspective de formulation du PND.

1.2 objectifs de l'étude

L'étude a pour objectif de faire revisiter et de préciser les concepts de développement local et de décentralisation à la lumière des expériences en cours au Sénégal et de proposer une option d'appui qui garantie une synergie positive entre le développement local et l'appui à la décentralisation dans le cadre d'un même programme.

Les objectifs spécifiques sont :

- Questionner et mettre en exergue les différences conceptuelles et pratiques entre la décentralisation et le développement local ;
- Procéder à la revue des différentes expériences en cours au Sénégal et mettre en évidence les leçons apprises (avantages et inconvénients) des différentes formes d'appui à la décentralisation et au développement local du point de vue des mécanismes de mise à disposition des ressources, de la gestion de la maîtrise d'ouvrage locale, de la valorisation du capital humain local et de la promotion des structures d'accompagnement et d'animation des processus;
- Proposer, à la lumière des résultats de l'exercice une nouvelle option d'appui qui assure une parfaite synergie positive entre développement local participatif et décentralisation ;
- Assurer par un mécanisme interactif de partage des conclusions une mise à niveau conceptuelle du personnel du programme sur les concepts et les pratiques de décentralisation et de développement dans la perspective d'une mise en œuvre du PNDL.

1.3 Les résultats attendus

Il est attendu du consultant la production, sous la supervision de la directrice de l'AFDS, un rapport dont les conclusions principales fourniront des réponses précises qui portent en particulier sur :

- La revue de toutes les expériences en cours au Sénégal est faite et une formulation précises des leçons apprises est effectuée sur les modes opératoires, le contenu des fonctions d'appui et l'exécution technique, financière et organisationnelle ;

- La clarification du concept de développement local et la détermination des enjeux (différence sur le plan conceptuel et pratique entre développement local et décentralisation est opérée ainsi que les mécanismes de leur articulation dans une approche globale;
- La méthodologie d'élaboration des outils de planification et de mise en œuvre du développement local participative (élaboration de plans et outils d'animation du développement local) ;
- La mise à niveau du staff du programme est réalisée grâce à l'organisation d'ateliers de partage aussi bien au niveau central que dans les antennes régionales du programme ;
- Une documentation pertinente sur chaque thématique est mise à la disposition du staff pour faciliter le processus de mise à niveau ;
- Une proposition alternative d'appui qui combine les exigences de la décentralisation et du développement local est formulée dans la perspective de l'élaboration du PNDL.

1.4 méthodologie de l'étude

La méthodologie de l'étude sera portée par une analyse documentaire des concepts de décentralisation et de développement local en vue d'une clarification systématique des deux notions. Cette recherche sur le concept doit être documentée par les expériences pratiques vécues particulièrement au Sénégal. Ainsi au-delà des concepts un inventaire à l'échelle nationale de l'ensemble des expériences (projets et programmes) déjà vécues ou en cours au Sénégal doit être fait en rapport avec tous les dépositaires d'enjeux (les unités de coordination et d'exécution, les populations et collectivités locales). Le consultant devra également rencontrer tous les directoires des projets et programmes afin de valider les résultats de son étude et de recueillir sur la problématique les avis et suggestions des professionnelles de la décentralisation et du développement local, notamment les personnes ressources et les Agences Régionales de Développement. Par ailleurs des ateliers de partage-capitalisation seront organisés avec le staff de l'AFDS aussi bien au niveau central que local pour une meilleure appropriation des résultats. A cet effet un format sera proposé par le Consultant en rapport avec la direction de l'AFDS.

II. LE DEVELOPPEMENT LCOAL : CLARIFICATION DES NOTIONS DE BASE ET DETERMINATION DES ENJEUX

2.1 De la gestion des terroirs au développement local

Pour les acteurs publics et privés de la coopération décentralisée, le concept de développement local remplace des termes de référence liés à l'action à la base ou se superpose depuis quelques années une succession de politiques de développement tentées avec peu de résultats durables dans les pays d'Afrique de l'Ouest depuis les indépendances.

D'une certaine façon, ils essaient de dépasser les limites de ces différentes théories et pratiques successives en s'inscrivant dans une démarche souple et pragmatique.

Un exemple significatif de cette évolution est la métamorphose de la thématique « Gestion des terroirs » en « développement local et décentralisation » au sein de la structure de concertation des acteurs français de la coopération et de leurs partenaires du Sud « l'Inter-Réseaux » (IR).

Un des objectifs du groupe « développement local et décentralisation » de l'IR est précisément de réfléchir sur des éléments de définition qui soient communs à l'ensemble des acteurs.

C'est ainsi que dans un document de 1994, le ministère de la Coopération justifie également le passage à une approche développement local par les limites constatées dans la démarche « gestion des terroirs » : il s'agit de favoriser un diagnostic plus global sur la zone d'interventions en intégrant le rôle des systèmes fonciers, l'influence induite par les filières de production, les interactions entre villages, les relations avec les villes et les villages polarisés : « la gestion des terroirs n'est plus une fin en soi, mais la composante d'un développement local durable ». Dès lors, l'intervention se fait en appui et à la demande des communautés pour les aider à :

- Réaliser un diagnostic global et concerté de leurs problèmes de mise en valeur (diagnostic de terroir) ;
- Planifier de manière indicative l'ensemble des initiatives qui leur apparaissent souhaitables (plans d'actions indicatifs),
- S'organiser pour la mise en œuvre et le suivi des initiatives programmées (comité de gestion).

Ainsi « l'Aide Française au développement local vise à permettre aux populations de se réapproprier le pouvoir d'initiatives et de décisions concernant leur développement, et d'exercer leurs responsabilités dans les domaines y afférents :

- Choix des priorités à financer, arbitrage des intérêts concurrents,
- gestion et contrôle des actions de développement (infrastructures, activités économiques génératrices de revenus, ressources naturelles, négociation avec les partenaires financiers et les prestataires de services, entretien et renouvellement des investissements)

Cette orientation en faveur du développement local marque une certaine distanciation de la politique de coopération par rapport aux orientations dominantes inscrites en particulier dans les plans d'ajustement structurels. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le FMI et la Banque Mondiale ont théorisé et

développé le concept de la dimension sociale de l'ajustement qui est à la base de beaucoup de programme à dimension humaine et de lutte contre la pauvreté.

2.2 A la base des définitions du développement local : une approche globale et pragmatique

Cette évolution dans la réflexion et les pratiques est d'abord à chercher du côté des acteurs privés (ONG, bureaux d'études, chercheurs..). On peut citer quelques propositions de définitions :

« Le développement local, est une volonté de certains acteurs de changer la situation du **territoire** sur lequel ils vivent en entamant un **processus et des actions**, un projet d'avenir à ce terroir qui intègre **les diverses composantes, sociale et culturelle** en articulation constante avec les autres niveaux de décision ».

Ou celle – ci :

« Le développement local c'est avant tout une dynamique économique et sociale voire culturelle plus ou moins concertée, impulsée par des acteurs individuels et collectifs sur un territoire donné ».

Cette démarche de développement local se traduit par :

- L'identification de priorités en matières d'aménagement du territoire et d'infrastructures à réaliser ;
- Le dialogue et la négociation avec l'administration locale. Les services techniques déconcentrés et les prestataires privés se positionnent en appui-conseil ;
- La mobilisation des ressources financières propres et la participation au cofinancement des investissements selon des grilles de financement précisant le montant des concours locaux à mobiliser ;

Le développement local vise ainsi à combler les lacunes de la gestion de terroir et de l'appui à la décentralisation par le renforcement des dynamiques inter-villageoises, la formation des hommes et la promotion des activités économiques. Bien plus qu'un lifting terminologique, le développement local ambitionne un saut qualitatif par :

- Une organisation viable de la société capable à la fois d'assumer sa citoyenneté dans le contexte d'un **processus actif de décentralisation** et son rôle d'acteur de développement ;
- Une pleine responsabilisation des acteurs locaux dans l'exercice de leurs rôles politiques, économique, social et culturel au sein de la collectivité. Cette responsabilisation permet l'émergence d'une réelle maîtrise d'ouvrage locale c'est dire des porteurs de projet responsables de leurs initiatives ;
- Une capacité collective à définir une stratégie cohérente d'action permettant d'une part de décider puis de programmer les investissements à réaliser et d'autre part de statuer sur des projets (le plus souvent à caractère économique), individuels ou collectifs, présentés par des promoteurs locaux aux instances de décision de la collectivité.

- L'articulation avec les niveaux régional, national et international ;
- Financement du développement local
- Question foncière en ville et dans les campagnes.

Il reste évident que la question du développement local est fortement liée à celle de la décentralisation.

2.4 la dimension sociale du développement local : une approche du développement qui se démarque du modèle exclusivement marchand

Le développement local s'inscrit en réaction à un environnement caractérisé par la crise « le développement local émerge quand il y a « casse »³

Il s'efforce d'arrêter des solutions globales pour répondre à des objectifs généraux comme l'équilibre des territoires, le développement économique, la vérité de l'environnement.

Le développement local présente un certain nombre d'acquis dans la mesure où il a essayé, souvent avec succès, de répondre à cinq questions :

- Comment harmoniser les rapports ville – campagne ?
- Comment créer des emplois et des entreprises ?
- Comment lutter de manière précise contre la pauvreté ?
- Comment faire naître et vivre le partenariat,

Si bien que le défi le plus important du développement local, c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer de mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs sociaux économiques, à des mentalités de créateurs. Dans les pays occidentaux, la notion de développement local émerge avec la crise, elle remet en cause le modèle économique libéral dominant et ses effets négatifs sur le tissu social : les expériences se situent le plus souvent dans les régions industrielles sinistrées (métallurgie, textile) ou le plus souvent dans les zones rurales en voie de désertification humaine. Elles répondent à ce que Paul Houée nomme les éléments déclencheurs. Le développement local se veut alors une voie qui cherche à redonner l'initiative aux acteurs de la base. Il s'agit d'un modèle qui permet de renforcer l'autonomie des territoires locaux sans négliger leur articulation avec le reste de l'économie nationale voire internationale.

Les phénomènes de développement local rendent ainsi compte de la capacité de groupes locaux à s'adapter aux contraintes de l'internationalisation de la concurrence à partir de potentiels d'organisations qui leur sont propres. On trouve des régulations très locales qui réagissent à l'uniformisation des comportements provoquée par la mondialisation des échanges et qui permettent de retrouver des formes plus intenses de valorisation des richesses. C'est ainsi que depuis plus d'une vingtaine d'années on a vu apparaître une théorie dite du développement par en bas. Cette théorie s'oppose au capitalisme dominant le potentiel local. Qui veut que face à la logique du profit qui impose, détruit ou soumet, le développement local propose un mode alternatif de développement endogène et localisé ou la recherche de la profitabilité maximum des capitaux n'est ni le principal moteur encore moins la finalité de l'activité économique.

Cette vision est traduite par Pecqueur Bernard en ses termes: « Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchands entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent ».

³ Pierre Nadin « le développement local »

Le développement local doit être ainsi perçu un processus, une méthode souple et pragmatique plutôt que comme une nouvelle théorie dogmatique. Cette méthode se réfère cependant bien à un système de valeurs qui sont par exemple une meilleure équité dans la distribution des fruits de la croissance et la participation des populations.

2.3 Dans le domaine des politiques urbaines, le thème du développement local prend aussi une place de plus en plus importante

2.3.1 De la prise de conscience de l'urbanisation rapide au développement local urbain

Pour la presque totalité des acteurs, notamment les bailleurs, la politique de développement urbain prend de plus en plus la couleur du développement local. Ce thème, qui tient aujourd'hui une place importante dans les documents d'orientation des agences de coopération multilatérale, fédère trois volets plus ou moins complémentaires :

- Le développement municipal
- Développement participatif de quartier et
- La coopération décentralisée.
-

Les raisons de cet intérêt récent pour le développement local découlent de :

- Une crise de confiance envers les Etats : le budget national n'étant plus en mesure de supporter les charges croissantes entraînées par l'urbanisation, l'appui au développement local vise à contourner l'Etat afin de promouvoir d'autres interlocuteurs que l'administration centrale (appui à la décentralisation), d'intervenir directement auprès de la société urbaine (gestion sociale du problème urbain)¹ et d'utiliser les projets urbains pour accélérer les transformations de la société (gestion urbaine du problème social)². Le développement local met en avant les notions d'économie sociale et d'économie solidaire.
- La nécessité de changer d'interlocuteur grâce à la décentralisation : Une seule collectivité, instance supposée proche des populations et confrontée à leurs conflits d'intérêts, paraît à même de proposer des stratégies communes aux différents acteurs sociaux pour faire converger leurs actions vers l'intérêt de tous ;

2.3.2 Un noyau de concepts commun au milieu rural et urbain

De manière générale, il est possible d'identifier un certain nombre de termes qui reviennent dans le discours sur le développement local appliqué au milieu rural comme au milieu urbain :

- Développement à la base, développement endogène, développement culturel, développement participatif ;
- Développement économique, développement social, développement culturel,
- Stratégie locale, initiatives locales, dynamique locale, processus endogène,
- Acteurs locaux (collectivités locales, organisations autonomes, leaders locaux) ;

On peut aussi relever des préoccupations liées à :

¹ Les travaux à haute intensité de main d'œuvre et l'aménagement participatif de l'environnement

² les projets de quartiers visent à réduire l'inégalité d'accès à la propriété en s'efforçant de servir en priorité les plus pauvres

- L'articulation avec les niveaux régional, national et international ;
- Financement du développement local ;
- Question foncière en ville et dans les campagnes.

Il reste évident que la question du développement local est fortement liée à celle de la décentralisation.

2.4 la dimension sociale du développement local : une approche du développement qui se démarque du modèle exclusivement marchand

Le développement local s'inscrit en réaction à un environnement caractérisé par la crise « le développement local émerge quand il y a « casse ».³

Il s'efforce d'arrêter des solutions globales pour répondre à des objectifs généraux comme l'équilibre des territoires, le développement économique, la vérité de l'environnement.

Le développement local présente un certain nombre d'acquis dans la mesure où il a essayé, souvent avec succès, de répondre à cinq questions :

- Comment harmoniser les rapports ville – campagne ?;
- Comment créer des emplois et des entreprises ?
- Comment lutter de manière précise contre la pauvreté ?
- Comment faire naître et vivre le partenariat,

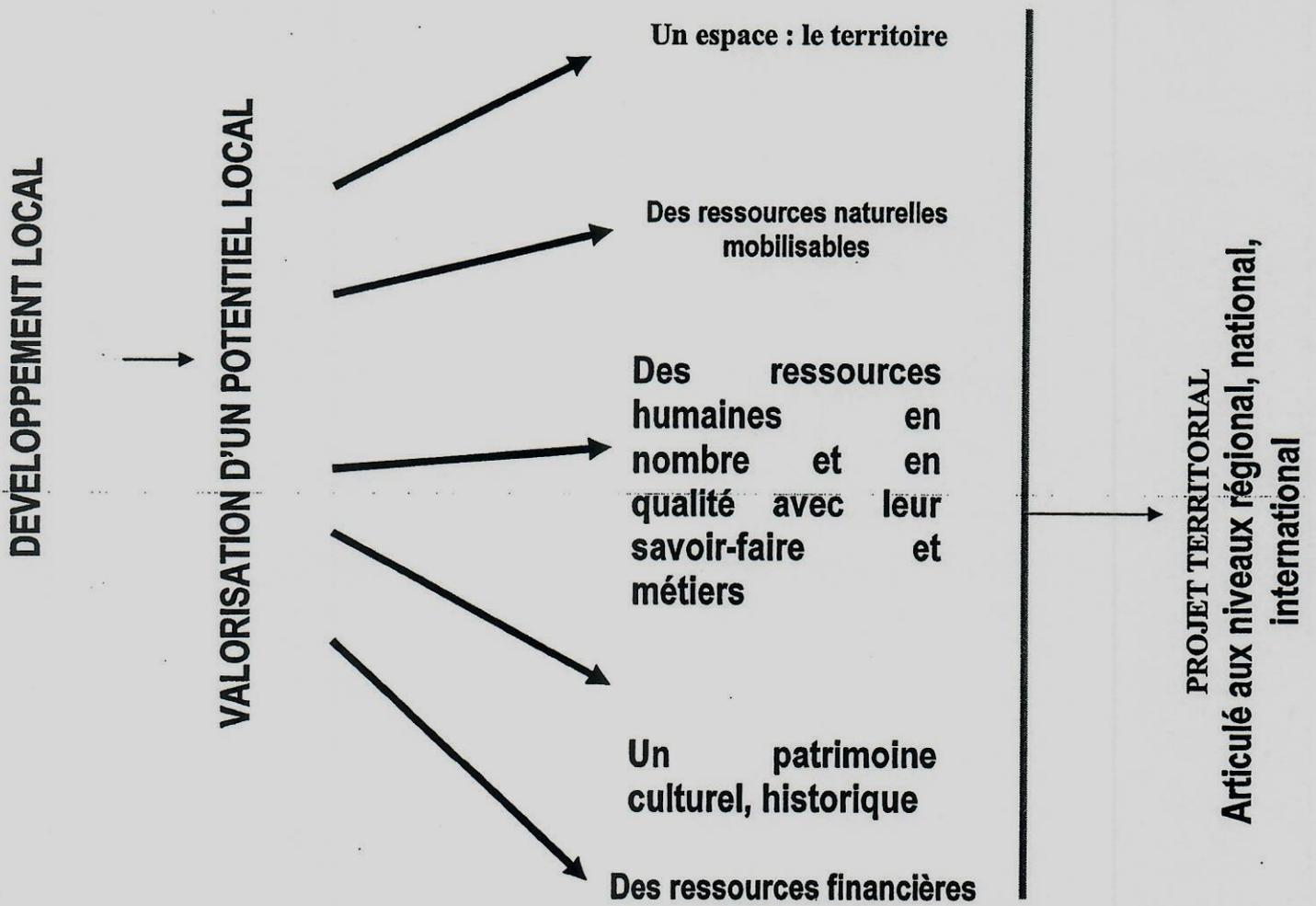
Si bien que le défi le plus important du développement local, c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer de mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs sociaux économiques, à des mentalités de créateurs. Dans les pays occidentaux, la notion de développement local émerge avec la crise, elle remet en cause le modèle économique libéral dominant et ses effets négatifs sur le tissu social : les expériences se situent le plus souvent dans les régions industrielles sinistrées (métallurgie, textile) ou le plus souvent dans les zones rurales en voie de désertification humaine. Elles répondent à ce que Paul Houée nomme les éléments déclencheurs. Le développement local se veut alors une voie qui cherche à redonner l'initiative aux acteurs de la base. Il s'agit d'un modèle qui permet de renforcer l'autonomie des territoires locaux sans négliger leur articulation avec le reste de l'économie nationale voire internationale.

Les phénomènes de développement local rendent ainsi compte de la capacité de groupes locaux à s'adapter aux contraintes de l'internationalisation de la concurrence à partir de potentiels d'organisations qui leur sont propres. On trouve des régulations très locales qui réagissent à l'uniformisation des comportements provoquée par la mondialisation des échanges et qui permettent de retrouver des formes plus intenses de valorisation des richesses. C'est ainsi que depuis plus d'une vingtaine d'années on a vu apparaître une théorie dite du développement par en bas. Cette théorie s'oppose au capitalisme dominant le potentiel local. Qui veut que face à la logique du profit qui impose, détruit ou soumet, le développement local propose un mode alternatif de développement endogène et localisé ou la recherche de la profitabilité maximum des capitaux n'est ni le principal moteur encore moins la finalité de l'activité économique.

Cette vision est traduite par Pecqueur Bernard en ses termes: « Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchands entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent ».

³ Pierre Nadin « le développement local »

FICHE 1 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL : UNE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES.



FICHE 2 : LE PROJET TERRITORIAL COMME DU DEVELOPPEMENT LOCAL (A INSERRER)

III. UN CONCEPT QUI DEMEURE POLYMORPHE MALGRES LES EFFORTS DE CLARIFICATION

Les auteurs occidentaux n'échappent pas à la difficulté de cerner la notion de développement local. On soulignera au regard de ce qui précède l'indétermination ou la polymorphie du concept de développement local qui a du mal à se situer entre l'imaginaire des auteurs et la pratique des acteurs. D'où une typologie pour y voir plus clair :

3.1 De quelques modèles de développement local

3.1.1. Modèle économique et modèle social

Il serait sans doute plus exact de parler d'un modèle à dominante économique et d'un modèle à dominante sociale dans la mesure où l'une des principales caractéristiques d'un modèle de développement local est précisément la volonté de réarticuler l'économique et le social. Cependant le modèle à dominante économique vise à redynamiser l'appareil de production local, ce qui pose d'entrée de jeu le problème de sa place et de son rôle dans l'économie nationale et internationale. Le modèle à dominante sociale s'attaque frontalement au problème crucial de l'insertion ou de la réinsertion des catégories sociales provisoirement ou durablement exclues de l'activité économique et partant de normes de consommation et de modes de vie.

Dans quelle mesure ces deux versants, l'économique et le social d'une part et le social et l'économique d'autre part, peuvent-ils se combiner harmonieusement dans le cadre de politiques de développement local ?

3.1.2 Modèle normatif et modèle empirique de développement local

- Cinq éléments constitutifs du modèle normatif
 1. La recherche d'un certain degré d'autonomie (vis-à-vis des centres de décision extérieurs basée sur une capacité de la société locale à se produire elle-même (développement endogène et identité culturelle) ;
 2. une volonté de réarticuler l'économique et le social
 3. Une volonté de réarticuler l'économique et l'environnement naturel (développement durable – éco-développement) ;
 4. une volonté de faire participer les populations locales ;
 5. Une volonté d'organiser les activités de production, d'échanges et de distribution dans la coopération et la solidarité plus dans la concurrence.

FICHE 3 : LES PRINCIPALES DIMENSIONS D'UN MODELE NOMATIF DE DEVELOPPEMENT LOCAL

- ✓ **La recherche d'une plus grande autonomie d'un territoire**
Vis-à-vis des centres de décision extérieurs
 - Des contraintes externes (plan d'ajustement structurel)
 - mise en valeur des ressources physiques et humaines locales
 - référence au modèle de développement endogène
 - délimitation du territoire pertinent (espace économique et espace social et culturel)

- ✓ **une meilleure articulation de l'économie, du social et du culturel**
 - projet de développement global ou intégré
 - une meilleure répartition des fruits de la croissance (indicateur du développement humain)
 - un principe de justice sociale

- ✓ **une meilleure intégration de l'économie dans l'écosystème**
 - modèle de développement durable

- ✓ **une meilleure participation de la population au projet de développement local et à sa réalisation**
 - modèle démocratique
 - principe de décentralisation
 - territoire pertinent de la démocratie au quotidien

- ✓ **Une stratégie de type coopératif et solidaire.**
 - par opposition à un système individualiste et concurrentiel

3.1.3 Le modèle empirique

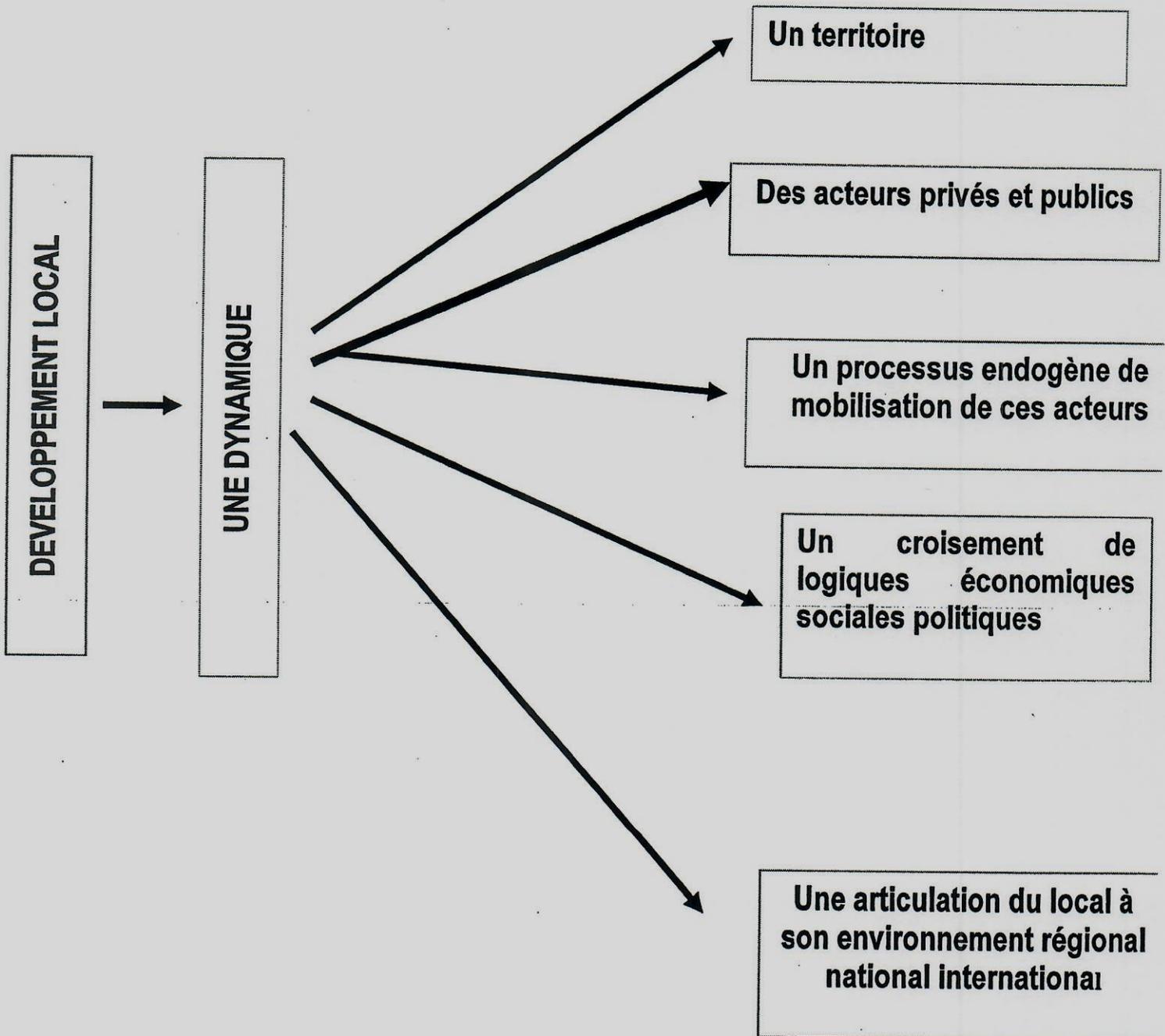
il se définit généralement par tout processus de mobilisation d'acteurs basée sur une logique territoriale par opposition à une logique strictement basée sur la rationalité économique pure.

3.2 *Éléments constitutifs d'une dynamique de développement local*

Le développement local est avant tout un mouvement et la force de ce mouvement se trouve dans la qualité de la gestion de multiples contradictions. Il est donc nécessaire de bien repérer les facteurs essentiels de ce mouvement, de cette dynamique, de cette qualité de gestion locale. On retiendra ainsi :

- ✓ Un territoire ;
- ✓ Des acteurs ;
- ✓ Un processus de mobilisation de ces acteurs ;
- ✓ Un croisement ou une combinaison de logiques économiques, sociales et politiques ;
- ✓ Une articulation du local à son environnement régional, national, international.

FICHE 4 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL : UNE DYNAMIQUE

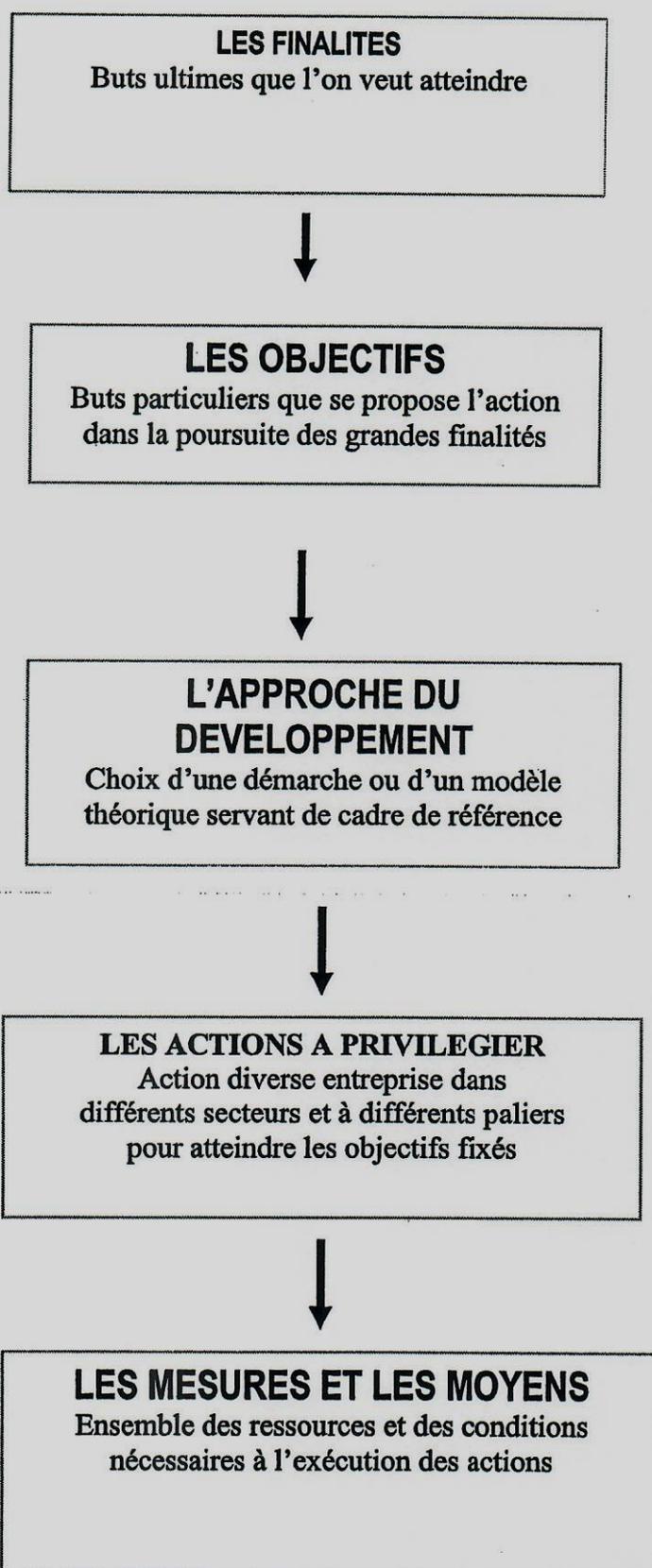


3.3 Dans la notion de développement local apparaît aussi l'idée de stratégie spécifique

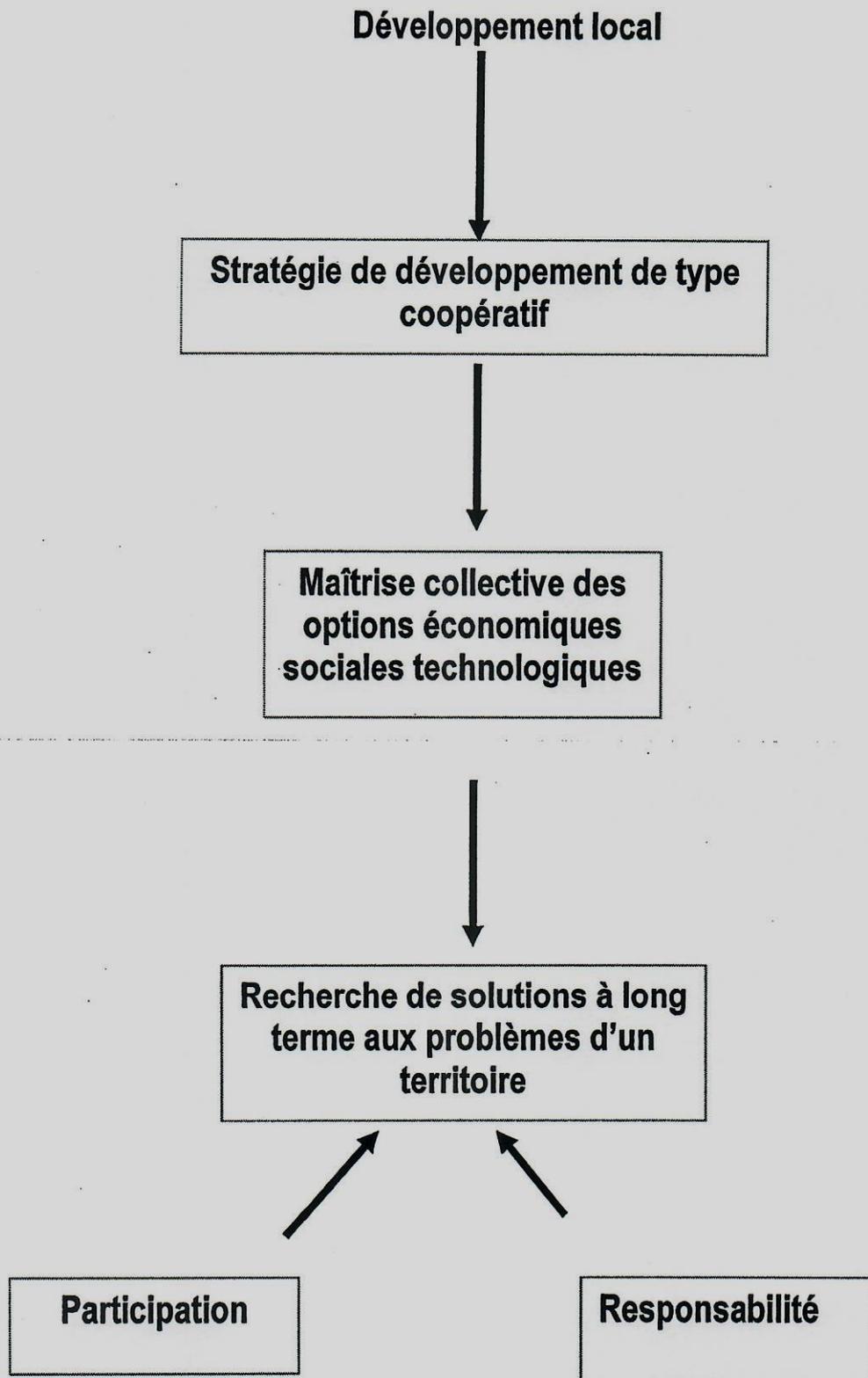
Le développement local participatif vise à recréer un espace structuré par des pôles, relativement autonomes, capables de négocier avec l'extérieur. L'objectif de développement local est de créer, ou de faire exister à nouveau, un partenaire avec ses atouts de négociation dans le jeu économique, social et culturel de la société globale. En cela le développement local est une **stratégie** qui vise, par des mécanismes de partenariat à :

- ✓ Créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficultés ;
- ✓ S'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macroéconomique ;
- ✓ Ou trouver d'autres formes de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits, intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques.

FICHE 5 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL UNE STRATEGIE SPECIFIQUE



FICHE 6 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL :UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION



3.3.1 les principes

- ✓ Le développement est un processus global ;
- ✓ Les micro-initiatives participent au développement global ;
- ✓ Les ressources humaines constituent la force motrice du développement ;

3.3.2 Les caractéristiques

- ✓ Approches multiples
- ✓ Assises territoriales
- ✓ Force endogène
- ✓ Démarche globale et intégrée

FICHE7 : LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

- **Aspect territorial**
 - ✓ "limites territoriales"
 - ✓ "dimension humaine"
 - ✓ "cohésion sociale"
- **Besoins ou origine endogène de la demande**
 - ✓ "contact à l'initiative des femmes"
 - ✓ "existence d'un problème réel"
 - ✓ "demande motivée"
 - ✓ "demande sociale"
- **Partenariat- pluralité d'acteurs**
 - ✓ "implications de différents acteurs"
 - ✓ "partenariat services techniques-populations"
 - ✓ "la population travaille de concert avec un organisme d'appui et d'autres partenaires"
- **participation des populations**
 - ✓ "participation des bénéficiaires (ou des villageois) à toutes les étapes"
 - ✓ "apport financier, "cotisations"
 - ✓ "apport en travail", "apport en nature"
- **Valorisation et responsabilisation des ressources humaines locales**
 - ✓ "formation continue des leaders de la communauté"
 - ✓ "mise en place de comités de gestion villageois"
 - ✓ "inventaires des intervenants potentiels et des ressources locales dans un souci de planification"
 - ✓ "auto responsabilité dans l'évaluation"
 - ✓ "capacité d'organisation plus grande"
- **Approche multisectorielle ou transversale**
 - ✓ "diversité thématique (plusieurs volets sont pris en compte) "
 - ✓ "mise en commun d'une approche multisectorielle"

IV. LA DECENTRALISATION : UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT LOCAL

La complémentarité entre l'objectif de décentralisation et de développement local ne fait aucun doute. Cependant les logiques à l'œuvre ne sont pas les mêmes. Le premier relève de relations verticales et le deuxième de relations horizontales.

4.1 *la position des acteurs*

Pour la plupart, les coopérations bilatérales, publiques et privées, appuient également le processus. Dans leur entendement la décentralisation doit être avant tout un outil du développement local. Il a été démontré plus haut que l'échec des différentes politiques de développement appliquées successivement ou parallèlement dans la plupart des pays depuis les indépendances a fait naître un autre concept, considéré par certains comme étant la dernière théorie du développement, bien que sa définition continue de susciter un débat sur le plan théorique. Cette idée se rattache également à un renouveau du concept de la participation des populations non seulement aux choix des politiques mais également aux choix d'orientations économiques de leur zone de vie.

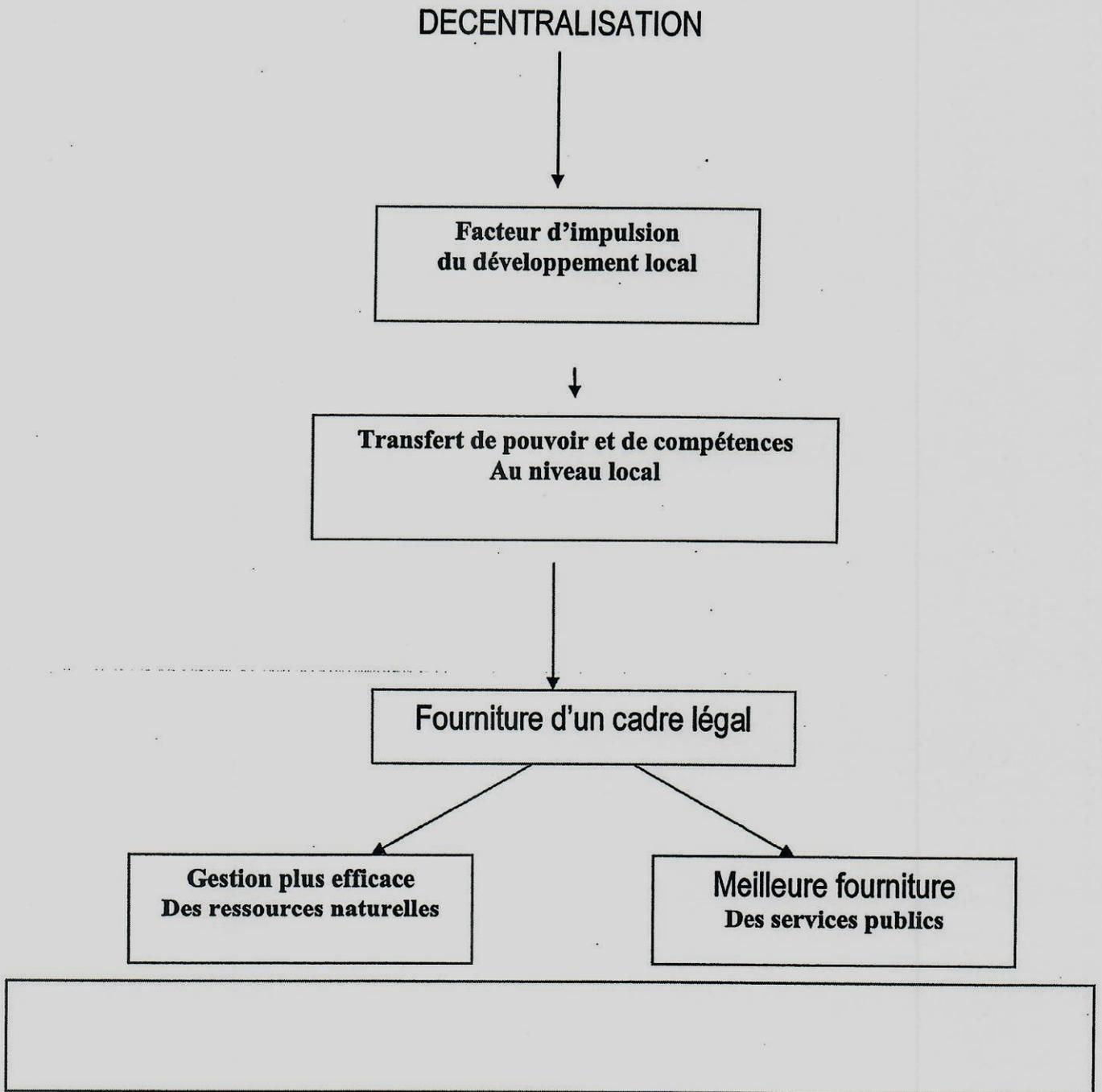
Depuis 1993 le PNUD dans son Rapport sur le développement humain aborde la décentralisation non pas comme la panacée à tous les problèmes institutionnels, mais en tant que facteurs d'impulsion du développement local⁴. Elle favorise la redistribution des pouvoirs et des compétences. Ainsi la décentralisation ne sera une politique pertinente que si elle vise la promotion de la participation des différents acteurs socio-économiques et la libéralisation des initiatives, particulièrement les initiatives communautaires et locales.

Les échanges de Praia ont fait ressortir quatre principes fondamentaux :

- La reconnaissance de la légitimité des structures locales par les pouvoirs publics ;
- L'élaboration d'un cadre de définition et de partage des pouvoirs et des compétences entre l'Etat, les collectivités décentralisées et les organisations volontaires et associatives ;
- Sécuriser les citoyens et leur redonner confiance et
- La mise en place de structures décentralisées.

⁴ PNUD, Rapport Mondial sur le développement humain 1993 P.71

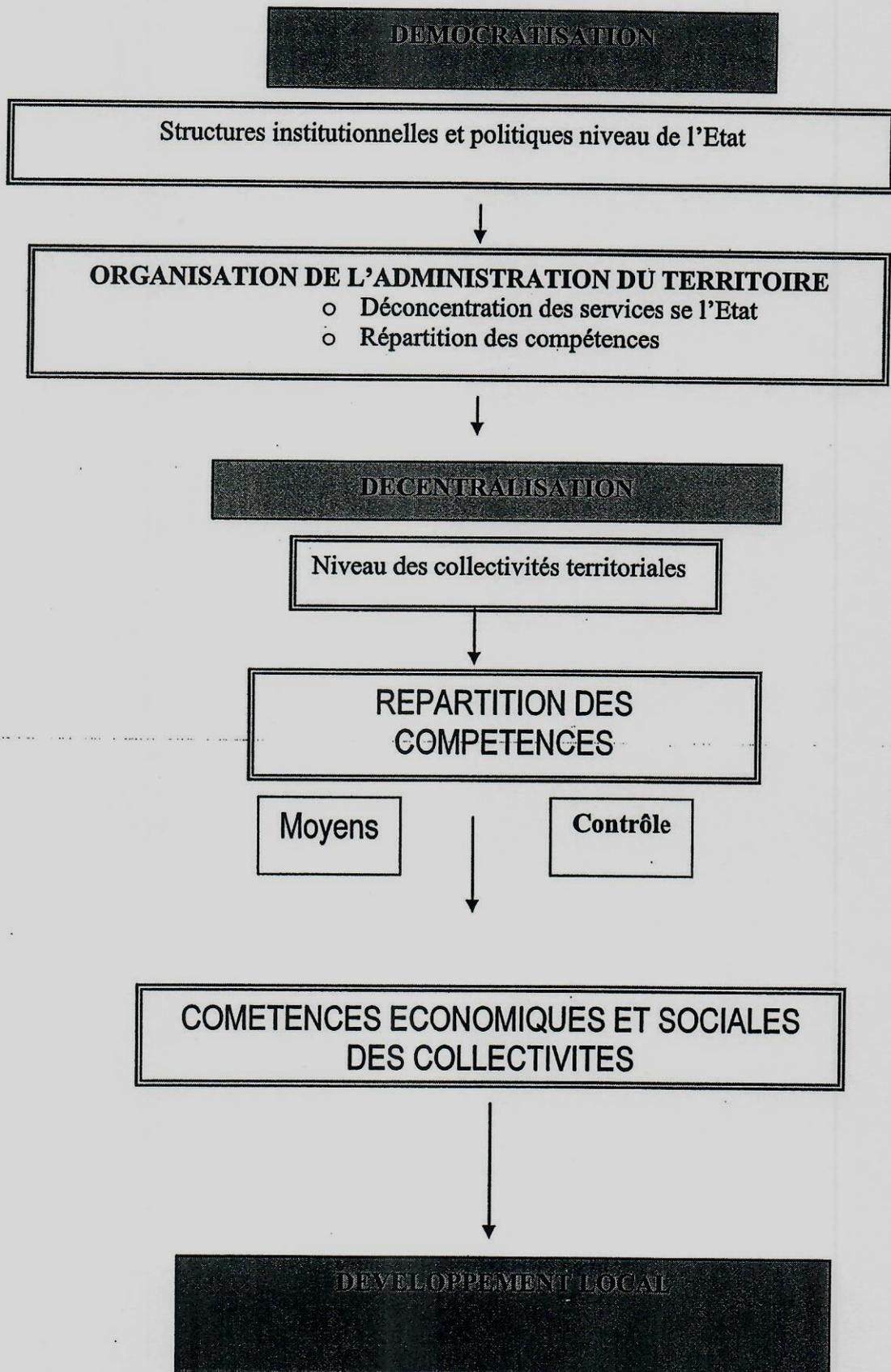
FICHE 10 : DECENTRALISATION OUTIL D'IMPULSION DU DEVELOPPEMENT LOCAL



4.2 La décentralisation octroie de nouvelles compétences aux collectivités locales mobilisables pour le développement local

S'il est possible de relever deux grands enjeux dans les positions des différents acteurs à savoir, la décentralisation comme outil de la démocratie locale et la décentralisation comme outil du développement local, pour autant leur articulation harmonieuse n'est pas automatiquement garantie. En effet les différents dépositaires d'enjeux ne leur accordent pas la même priorité. La première condition à remplir pour une bonne articulation est liée à la démocratisation de l'accès aux ressources mises à la disposition de la collectivité locale, et l'élimination des dysfonctionnements profonds des collectivités locales. En effet au Sénégal, il n'existe pas encore de collectivité locale, et ceci quel que soit l'ordre, qui fonctionne correctement.

FICHE 10 : DEMOCRATISATION – DECENTRALISATION – DEVELOPPEMENT LOCAL



ANNEXE : FONDS DOCUMENTAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Développement des territoires : les comportements doivent changer !

Par Roland Cayrol

Le développement local n'est pas une idée neuve. S'il patine, s'il n'a pas porté tous ses fruits depuis 25 ans, c'est en particulier parce que l'environnement législatif et réglementaire ne lui est pas favorable (uniformité des dispositifs...). Beaucoup dénoncent à juste titre cet état de faits.

Mais, d'autres facteurs sont en jeu qui relèvent des comportements des acteurs concernés, de la position dans laquelle élus, socio professionnels, membres de l'administration, associatifs, etc, se placent vis à vis du développement des territoires. En effet, l'expérience prouve que ce ne sont pas les seules caractéristiques physiques ou géographiques d'un territoire qui font son développement, mais bien la capacité de tous les acteurs concernés à travailler ensemble au profit de leur territoire. Les pays de Mené ou de Laguiole, pauvres, enclavés, déshérités, n'étaient pas prédestinés à devenir des territoires attractifs, dont le développement économique est aujourd'hui indéniable. Ce sont les acteurs de ces territoires qui se sont mis en posture de leur redonner vie.

C'est sur ces facteurs humains du développement local que les membres du groupe de travail "vie locale et organisation des territoires" ont voulu mettre l'accent, à l'heure où un train législatif va, une fois encore, modifier les règles du jeu.

Un principe de base

Ce sont des hommes qui ensemble élaborent un projet, puis créent une structure adaptée pour le mettre en oeuvre. Cet énoncé peut paraître évident. Mais, par exemple, combien de communautés de communes ont été constituées dans l'unique but de bénéficier de nouveaux subsides ? On peut légitimement se demander quelle est la conséquence de la création de ces structures sur le dynamisme de ces territoires et la qualité de vie de leurs habitants.

Des facteurs déclenchants

Beaucoup de projets démarrent par un sursaut d'acteurs qui s'engagent dans une stratégie de défense de leur territoire en situation de survie. C'est le cas à Koenigshoffen et dans le Piémont des Vosges. Le Piémont est pris dans une dynamique de banlieue: ce qui caractérise son mode de vie devait et doit être protégé.

Mais 80% du territoire sont dans une situation qui n'est pas vécue comme une crise.

Valoriser l'identité du territoire peut dans ce cas fédérer les acteurs, d'ailleurs selon des modalités diverses. A Koenigshoffen comme à Fougères, les acteurs se mobilisent pour leur avenir en se raccrochant à une identité territoriale construite pas à pas.

Mais, si la construction d'une identité de territoire est utile, elle ne doit pas prendre la forme d'une discrimination qui aurait un effet démobilisateur certain. Elle doit bien être le résultat d'une l'action collective positive. Il est probable que c'est la stratégie que devraient suivre les acteurs de Mourmelon et de Suippes.

Preuve s'il en était besoin que l'identité territoriale peut être le liant d'une action collective : **l'échelle humaine prime l'échelle géographique**. Les populations du Piémont des Vosges et de Koenigshoffen sont du même ordre de grandeur : environ 15 000 habitants.

Préserver l'authenticité du territoire : une nécessité

Ce sont ceux qui font vivre le territoire, qu'ils soient anciennement installés ou néo-ruraux, qui lui confèrent son identité, son authenticité. De plus en plus de communes rurales deviennent des cités dortoirs. Quelle âme ont ces territoires ? Sur quoi peuvent-ils ancrer leur développement?

Les agriculteurs doivent, en particulier, au regard des missions qu'ils assument (production de paysages, maintien des grands équilibres naturels, permanence de leur activité), se donner les moyens de garder une place importante aux côtés des autres acteurs du développement rural. Le CTE, s'il s'intègre dans un contrat territorial de développement négocié avec tous ces acteurs, est un moyen d'y parvenir.

Une attitude de diagnostic permanent confère aux acteurs de développement local la capacité d'adapter la gestion des projets aux opportunités. Il est, de ce point de vue, très utile de disposer d'un budget dont toutes les dépenses ne sont pas affectées en début d'année. Cette marge de manoeuvre est souvent difficile à négocier, mais il est un fait qu'un projet de territoire ne peut pas être gravé dans la pierre dès son démarrage. Les bailleurs de fonds doivent l'accepter.

Dans le même registre, obtenir des **moyens pour une phase probatoire**, voire expérimentale donne aux différents acteurs en présence le temps d'ajuster leur engagement. C'est capital. Ainsi, le Conseil Général du Bas-Rhin a apporté pendant 18 mois une aide pour financer le poste d'animation de la Mission du Piémont des Vosges. Puis cette fonction ayant fait la preuve de son utilité, les 4 structures intercommunales ont accepté de la prendre en charge.

Prendre en compte la dimension temporelle. Les acteurs en présence ont des perceptions du temps très différentes. Tous ne marchent pas du même pas. C'est un point difficile à gérer d'autant plus que si une entreprise privilégie le court terme, elle doit aussi intégrer le moyen terme. Et réciproquement, une collectivité locale doit intégrer des considérations de court terme.

Clarifier l'attribution des compétences et des responsabilités de chacun

L'expérience a montré maintes fois que lorsqu'une collectivité locale a une compétence formelle, elle peut ne pas prendre la responsabilité d'agir et c'est normal. Quand on travaille sur des problèmes complexes, prendre la responsabilité d'agir seul est difficile ; les facteurs qui influencent l'action ne sont souvent pas tous connus.

Par contre, dans la mesure où chacun sait ce dont il s'occupe et surtout ce dont il ne s'occupe pas, et que les complémentarités entre les acteurs sont claires, l'ensemble des acteurs concernés est compétent. L'ensemble est alors en position d'assumer la responsabilité de l'action.

Des structures vulnérables

C'est paradoxalement une garantie de l'engagement des acteurs. Les structures intercommunales du Piémont des Vosges peuvent à tout moment se retirer du projet, puisque chaque décision opérationnelle est soumise à leur approbation. L'association KD a été dissoute car certains partenaires, les financeurs, n'adhéraient plus à la démarche, sans pour autant stopper la dynamique de développement du quartier.

Les acteurs ne se sentent pas pieds et poings liés aux projets. Cette façon de procéder en respectant leurs choix, pas à pas, facilite et motive leur engagement.

Agir selon le principe de subsidiarité

Si un projet de développement se place ouvertement au service de l'échelon territorial inférieur, il s'inscrit dans une logique de plus-value et il dure. Ainsi, d'une manière directe ou indirecte, la démarche de KD a favorisé l'action de tous les niveaux. La mise en oeuvre du principe de subsidiarité permet de trouver des effets de levier maxima. Le rôle de l'animateur est de ce point de vue déterminant : il crée un dispositif institutionnel et un liant qui permet aux acteurs d'une part de se connaître, et d'autre part, d'agir en désamorçant les ambitions de pouvoir ou les "a priori".

Certes, appliquer ces principes suppose un changement de comportements de la part des acteurs concernés (élus, société civile, membres de l'administration...) difficile à initier. Mais de nombreux exemples montrent que, dans le cadre de démarches contractuelles, de stratégies de gestion en bien commun, c'est possible.

Sans ces changements, le développement local, et par tant, la démocratie locale, resteront encore longtemps lettres mortes.

Juin 99

Sol & Civilisation - La lettre, numéro 12, juin 1999

Pour plus d'informations, contacter: Sol et Civilisation
50 rue de Charonne - 75011 Paris
Tél: 48 05 53 11 ; Fax: 47 00 83 01
Email: fert@terre-net.fr

|Sommaire|

Horizon Local 1996 - 2000
<http://www.globenet.org/horizon-local/>

Décentralisation et développement local. Le Développement Local en 7 points...

1. Origines et définition

Cette expression " développement local " utilisée depuis quelques décennies en France, est d'un usage récent en Afrique Noire, usage largement impulsé du Nord, qui tend à supplanter celle de " gestion de terroirs " sans qu'il s'agisse en tout point de la même réalité.

Le couplage des deux termes " développement " et " local " appelle l'articulation de deux caractéristiques essentielles : la durée qui doit marquer toute démarche de développement, et l'espace, c'est-à-dire le territoire local concerné par cette démarche. Il a été défini comme "*une intervention structurée, organisée, à visée globale et continue dans un processus de changement des sociétés locales en proie à des déstructurations et des restructurations*" (Jacqueline Mengin dans le Guide du Développement Local, l'Harmattan, 1989).

2. Quel espace pertinent?

Au Nord comme au sud, nombre de plans d'aménagement et de projets de développement sont décidés de l'extérieur pour un territoire défini arbitrairement, parfois de très loin. Dans ce cas, plans et projets peuvent produire des effets matériels bénéfiques, mais on peut douter que ces effets soient durables dans la perspective d'un développement à long terme, progressivement maîtrisé par la population. La tentation est souvent de s'appuyer sur les délimitations administratives, établies plus ou moins artificiellement.

Quitte à retarder le démarrage du processus, la voie souhaitable serait plutôt d'initier le développement local dans des territoires correspondant à un espace de solidarité, dans lequel les habitants ont une histoire commune (parfois conflictuelle), à laquelle ils sont attachés individuellement et collectivement, dans lequel enfin ils ont envie de construire un avenir commun. L'expérience montre que c'est une condition nécessaire à la pérennité d'une telle démarche, même si elle ne paraît pas suffisante.

3. Un projet collectif

Il n'y aurait donc pas de développement local sans une volonté populaire et une démarche collective sur et pour un espace. Cette volonté consciente ou latente correspond à la capacité de l'ensemble des habitants quels que soient leur position sociale et leur degré de responsabilité à élaborer et mettre en œuvre un projet collectif en rapport direct avec leurs aspirations, leurs besoins et bien sûr

les ressources locales. Un tel Projet, souvent implicite au départ, et par nature endogène, doit être à l'évidence évolutif et constamment adaptatif, ce qui suppose d'en garder la maîtrise et d'évaluer régulièrement l'adéquation entre ses résultats et ses orientations.

Ainsi le projet est global, concernant toutes les dimensions de la vie collective, aussi bien culturelles qu'économiques, même si les actions mises en œuvre à un moment donné sont nécessairement sélectives. En cela, il s'oppose à une démarche qui serait presque exclusivement la résultante, sans cohérence, de projets successifs, élaborés à l'extérieur d'un territoire pour le court ou moyen terme, et généralement très sectoriels. Ces projets exogènes ne sont cependant pas à rejeter globalement; leur utilité durable est fonction de leur intégration à un projet global, et donc de la maîtrise exercée par la population concernée.

4. Le rôle des acteurs

Devant cette multitude d'expériences, il ne faudrait toutefois pas penser que la volonté populaire à l'origine d'un projet collectif global est un ensemble cohérent, spontané, s'exprimant et agissant en tant que tel. Dans une grande majorité des cas, il y a une personne ou une équipe qui, ayant l'intuition de porter des aspirations de cette volonté collective, va jouer, au moins à l'origine, un rôle d'initiateur, de médiateur de la mise en œuvre progressive du projet.

Et puis les multiples facettes, parfois contradictoires, de la volonté populaire vont également s'exprimer et se confronter à travers la diversité des responsabilités et des groupes structurés au sein de cette population : des élus, des collectivités territoriales bien sûr (à condition qu'ils ne s'érigent pas seuls détenteurs du projet), les associations traditionnelles, les organisations à caractère professionnel (notamment les organisations paysannes), etc. Les intervenants extérieurs (administrations, bailleurs de fonds...) ont également un rôle essentiel, au moins dans les premières étapes de la démarche de développement.

De ce fait, une telle démarche apparaît beaucoup plus complexe, enjeu de multiples stratégies de pouvoirs pouvant conduire le projet à l'usure et à la disparition, après l'euphorie ou du moins les espoirs des premières étapes.

5. La nécessaire appropriation du projet

Certes, il convient de se garder de toute illusion : la diversité d'une société locale entraîne nécessairement des oppositions et des tensions, qui heureusement permettent d'éviter des pièges d'un faux consensus, mais aussi des phénomènes de marginalisation, voire d'exclusion, de certaines parties de la population (les jeunes, les anciens, les plus démunis...). Mais la démarche de développement local ne peut être durable sans une appropriation dont le signe est le développement de la faculté d'expression de toutes les composantes de la population.

À telle ou telle étape de la démarche, divers facteurs peuvent s'opposer à cette appropriation :

- le caractère artificiel d'une délimitation imposée du territoire;
- l'institutionnalisation et la tendance spontanée à la bureaucratisation du développement local;
- la captation durable du pouvoir pour les mêmes responsables, et les risques de notabilisation;
- le rôle excessif des intervenants;
- le manque de résultats concrets, notamment économiques, entraînant le découragement puis le dépérissement de la démarche et cela même si les structures subsistent...

6. La question des ressources

Les ressources humaines sont aussi primordiales que les moyens financiers, même si ceux-ci s'avèrent indispensables. C'est le projet maîtrisé qui doit décider de la progressivité des actions et des besoins de financement, et non la manne extérieure qui doit dicter les priorités du développement local. Dans la majorité des cas, la volonté collective a peu d'effet sur le développement local si elle reste cantonnée sur le terrain idéologique sans s'investir humainement et financièrement par une part, même minime, d'autofinancement. Mais localement, deux conditions paraissent aussi essentielles pour une démarche durable et crédible pour la population : (i) le choix et la réalisation de premières actions concrètes, à la fois symboliques et porteuses d'avenir (quelques emplois créés sur un territoire sinistré donnent confiance), (ii) l'incitation permanente à l'imagination et à la créativité des groupes sociaux et des individus, y compris dans le domaine économique.